



**PROGRAMME POUR EXPERTS NATIONAUX EN FORMATION PROFESSIONNELLE (ENFP)  
CALENDRIER ET QUOTA DES CANDIDATURES**

**Exercice mars 2024**

<b>Pays</b>	<b>Quota annuel pour 2024</b>
AT	15
BE	12+6
BG	10
CY	6
CZ	15
DE	35
DK	10+5
EE	6
EL	12
ES	27
FI	10
FR	30
HR	23
HU	15+8
IE	8
IT	29
LT	8
LU	6
LV	4
MT	5
NL	18
PL	30
PT	15
RO	14
SE	21
SI	6
SK	10
	<b>419</b>

## QUOTA MAXIMAL PAR PAYS

- Le nombre total de participants au programme ENFP ne peut pas dépasser le quota annuel fixé pour chaque pays.
- Le quota peut être augmenté de 50% pendant un exercice annuel à la demande d'un Etat membre de l'UE qui exercera la Présidence du Conseil endéans les 2 années. La demande doit être faite à la DG Ressources humaines et sécurité ([HR-ENFP@ec.europa.eu](mailto:HR-ENFP@ec.europa.eu)).
- Les quotas couvrent les deux exercices de l'année (mars et octobre). Il est alors recommandé de ne pas utiliser la totalité du quota pendant le premier exercice (mars) afin d'avoir suffisamment de possibilités pour le deuxième exercice de l'année (octobre).

Jogchem Schuijt  
Chef d'unité adjoint

